

Nous en revenons ainsi à ce que nous avons dit plus haut. Avant toutes choses, il importe de vérifier les souches auxquelles appartiennent les **reproducteurs arc-en-ciel** existant dans nos piscicultures. L'élimination s'impose de ceux donnant naissance à des descendants qui, ou bien ne se reproduisent pas dans les cours d'eau où ils furent déversés, ou bien abandonnent ces cours d'eau. Il faut créer une race de Truite arc-en-ciel capable de se développer et de se reproduire normalement en eaux douces. Et, pour cela, on devra s'adresser, à *Salmo shasta* en certaines situations particulièrement favorables, mais surtout à *Salmo lewisi*. C'est là un travail de toute première importance que les établissements de pisciculture de l'Etat devraient être les premiers à entreprendre.

LES DÉGATS CAUSÉS PAR LA GELÉE DANS LES ÉTANGS DE LORRAINE

Par le Général DE MORLAINCOURT

Président de la *Fédération des Syndicats des étangs de la région de l'Est*

Les grands froids du mois de Décembre 1933 ont causé d'assez importants dégâts dans le domaine piscicole lorrain, et nous croyons devoir relater ceux qui peuvent comporter des enseignements.

Tout d'abord, il faut remarquer que ces froids sont survenus subitement, et après un été et un automne où la sécheresse avait été exceptionnelle, de sorte que nombre de ruisseaux alimentant des étangs ne donnaient qu'un apport d'eau insuffisant, ce qui avait fait, soit ajourner au printemps, soit tout au moins retarder, la pêche de certains étangs.

Les propriétaires qui ont ajourné leur pêche au printemps n'ont pas, pour le moment, subi de dommages, mais il est fort possible que leurs étangs ne puissent être qu'incomplètement remplis pour l'été 1934 ; d'autre part, la pêche des étangs qui n'avait été que retardée va se trouver reportée au mois de Mars très probablement, car, à moins d'une température exceptionnellement douce, la glace de nos étangs, qui a 20 centimètres d'épaisseur, ne sera pas fondue de sitôt.

Il y aura donc, à ce moment, afflux de poisson sur le marché lorrain, donc baisse du prix de vente, imputable en fait aux grands froids.

Mais les dommages les plus sérieux sont ceux qui se sont produits dans les étangs en pêche ou dans les réservoirs.

Il est arrivé notamment qu'un des plus grands étangs de l'Est était en pêche au moment des fortes gelées de Décembre, de sorte que tout le poisson rassemblé dans un espace très limité s'est trouvé pris sous 20 centimètres

de glace, dans une quantité d'eau insuffisante, et a péri : la perte est évaluée à 30.000 kilogrammes de poisson.

Nous avons été sur le point d'avoir nous-même un accident du même ordre, quoique dans une moindre proportion :

Dans un étang de 25 hectares, en pêche, et recouvert de 20 centimètres de glace, le garde s'aperçut que le poisson se pressait dans le canal d'alimentation qui recevait encore un peu d'eau ; il fit casser la glace sur la largeur de ce fossé et, sur une longueur de 60 mètres, put ainsi prendre à la trouble, dans ce fossé, plus d'un millier de Carpettes qui étaient restées dans l'étang, après l'interruption de la pêche par suite des froids.

Nous fûmes moins heureux pour l'un de nos grands réservoirs, malgré la précaution prise d'y casser chaque jour la glace sur une surface de 2 mètres carrés environ, pour pouvoir surveiller l'état du poisson, mesurer l'épaisseur de la glace et en déduire le volume d'eau restant dans chaque réservoir, ce qui permet, en principe, de se rendre compte si ce volume est suffisant pour la quantité de poisson qu'on y a mis avant les froids.

Le garde voyant, par l'ouverture ainsi pratiquée dans la glace, le poisson « piper », agrandit immédiatement cette ouverture, et, avec une trouble, enleva 100 kilogrammes de Carpe, de sorte qu'il n'y eut aucune perte : mais, ayant eu un empêchement pour venir le lendemain, il trouva, le surlendemain, des poissons morts dans l'ouverture faite dans la glace du réservoir voisin ; la glace avait alors 30 centimètres d'épaisseur et, comme il y eut une perte de temps pour avoir sur place le personnel et les outils nécessaires, la plus grande partie du poisson qui se trouvait dans ce réservoir fut retirée morte.

Un accident du même genre est arrivé à un propriétaire d'étangs de la Moselle, mais beaucoup plus important, car il se chiffre par une perte de 10.000 kilogrammes de Carpes.

Par contre, nous pouvons signaler que semblable mortalité a été évitée dans les grands réservoirs de l'Étang de la Chaussée (Meuse), en découpant avec une scie de boucher, sur le pourtour de ces réservoirs, une bande de glace de 1 m. 50 de largeur, ce qui a permis, après avoir cassé, puis enlevé avec des fourches à pierre ces blocs de glace, de passer, sous le bloc de glace resté dans le milieu du réservoir, un filet traînant avec lequel on put reprendre la plus grande partie du poisson.

La conclusion de ces accidents est la nécessité de surveiller dans les étangs en pêche et dans les réservoirs, pendant les grands froids, l'état du poisson resté sous la glace, et, au besoin, d'aérer l'eau restant sous la glace, soit en y envoyant de l'air avec une pompe, soit, plus simplement, en y puisant de l'eau pendant un certain temps avec un seau dont on reverse ensuite l'eau dans le réservoir.

Une autre conclusion, c'est qu'il serait bon que nos collègues fissent état de ces accidents, quand ils auront chacun à défendre leurs intérêts dans la nouvelle évaluation du revenu de leurs étangs.
